



Succession/indivision/partage

Par **Lucien22**, le **07/10/2012** à **21:19**

Bonjour,

Nous sommes 2 enfants en indivision, depuis le décès de notre mère en décembre 2010, et malheureusement en désaccord, j'ai dû prendre un notaire, autre que celui de famille, qui favorise mon frère; Celà fait 1 an 1/2, que je n'ai pas mis les pieds dans la maison familiale qui est fermée et dont j'ai les clés comme mon frère, sans être chassée par le voisin et qui prévient mon frère de ma présence; Mon notaire avait réussi a faire un partage équitable entre nous 2, que mon frère comme moi avons accepté, avec le partage d'un terrain en 3 lots constructible de 900m² chacun (1 pour mon frère avec la maison, les 2 autres pour moi) Lorsque le géomètre est intervenu pour faire les lots, le notaire de mon frère avait envoyé un courrier a celui-ci, en lui demandant de faire 4 lots de 700 m², (en diminuant la superficie des terrains de 900m² a 700m²) 2 lots a mon frère + la maison et moi 2 lots de 700m², a la place des 900m² signé au départ, donc je suis lésée en valeur, mon frère ne veut pas me payer les 700m² que son notaire lui octroie (gratuitement) et donc refuse ce partage, que faire???? La valeur du bien est déséquilibrée; Mon frère jouit de la maison en tant que résidence secondaire depuis le décès de maman, il fait les pelouses, met le chauffage, l'hiver (il ne vit pas dedans mais est très souvent là) il fait même son cidre au pressoir, qui paiera les factures?? eau, EDF, chauffage et taxe d'habitation?? moi je n'ai pas le droit d'y aller, et pourtant je suis en indivision avec lui; Dois je faire mettre des scellés où lui faire payer un loyer?? Quels sont mes droits?? Celà ne peut plus durer, il faut que je trouve une solution rapidement; Son manège peut encore durer des années, il profite de tout , et je serais là pour payer les factures; Si quelqu'un qui lira mon message peut me donner des conseils merci beaucoup, je commence a baisser les bras, mon notaire m'a dit que mon frère était de mauvaise foi et malhonnête ainsi que son notaire